

Mesn! l'infos!

>>> Informations municipales - Mai 2017

Le mot du Maire

Madame, monsieur,
chers Mesnilois, chers amis,

En vertu de ses pouvoirs de police, le maire est responsable de la prévention des troubles pouvant être causés par les animaux dits dangereux et par la divagation d'animaux errants sur le territoire de sa commune. Je rappelle donc aux propriétaires de chiens d'attaque (1^{ère} catégorie) ou de garde et de défense (2^e catégorie) que la loi les oblige à être détenteurs d'un permis de détention. Pour permettre d'établir ce permis, les pièces suivantes sont à fournir : une évaluation comportementale réalisée auprès d'un vétérinaire habilité, une attestation d'aptitude du propriétaire à prévenir les accidents et à éduquer le chien en connaissance du comportement canin (attestation délivrée par une personne ou un club canin habilité).

Et si cela n'a pas été fait lors de la déclaration de l'animal, un certificat de stérilisation pour les chiens de 1^{ère} catégorie, une attestation de vaccination contre la rage, une attestation d'assurance responsabilité civile couvrant les risques liés à la possession de l'animal. Si les résultats de l'évaluation le justifient, le maire peut refuser la délivrance du permis de détention.

Je compte sur la responsabilité de celles et ceux qui possèdent un chien concerné par cette réglementation pour que le Mesnil-Amelot reste une commune où il fait bon vivre en sécurité.

Alain Aubry
Maire du Mesnil-Amelot
Vice-Président à la CARPF

Bien à vous,



A noter dans vos agendas

dimanche 14 mai

Sortie à Bruges pour le club des anciens

13/14 mai

6^e Open de chanbara - gymnase

jeudi 18 mai

Encombrants (à sortir la veille au soir)

samedi 20 mai

Fête de la nature - 12h/18h - parc de la mairie

17/18 juin

Fête communale

samedi 24 juin

Kermesse de l'école à partir de 11h30

Infos administratives

Le second tour des élections présidentielles aura lieu le dimanche 7 mai. Votre bureau de vote sera ouvert de 8h à 19h.

Avec un revenu fiscal 2015 supérieur à 28 000€, vous devez déclarer vos revenus en ligne. C'est obligatoire, alors créez dès maintenant votre espace particulier sur impots.gouv.fr. Vous avez besoin de vos identifiants présents sur votre déclaration 2042 pré-remplie reçue en avril et sur votre avis d'impôt de l'année dernière : numéro fiscal, revenu fiscal de référence, numéro d'accès en ligne.

En cas de non-respect de l'obligation, une amende est prévue. Rens : www.impots.gouv.fr ou le 0810 467 687 du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi de 9h à 19h. Pour les personnes ne possédant pas d'ordinateur, nous vous rappelons qu'il y en a à la médiathèque et que Delphine Blomme est à votre disposition pour les déclarations en ligne, aux heures habituelles de la médiathèque.

La direction des Finances Publiques vous propose une aide pour votre déclaration d'impôts les 4 - 11 - 16 et 23 mai de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, 9 rue du Général de Gaulle, Dammartin en Goële.

Événements

Pour la 3^e année consécutive, la municipalité renouvelle la **fête de la nature** sur le parc de la mairie. Elle aura lieu **samedi 20 mai** de 12h à 18h.

Le comité des fêtes vous propose un barbecue géant. Venez découvrir sur le marché : le miel de notre apiculteur, des produits aveyronnais, crétois, des bijoux et bougies, du vin, des fruits et légumes bio, ainsi que des produits de bien-être, de cosmétiques et d'entretien bio... sans oublier les barbe à papa et les petits plats antillais pour le plaisir des papilles des petits et des grands...

Participez aux différents ateliers (tri sélectif, jeux en bois, mini-golf, compost, jardinage...) Les enfants pourront traire "Rosy", la fausse vache, déguster du vrai lait frais et jouer au crémier en fabriquant leur beurre !

Renseignements au 01 60 03 60 83

Venez nombreux assister au **concert des élèves de l'école de musique** du Mesnil-Amelot, dimanche 11 juin à 17H30, salle Maurice Droy.

Au programme, de la guitare, de la batterie et du piano sur des musiques de Disney, musiques de films et du classique. Venez les encourager pour vaincre leur trac.

Le club **des anciens** partira à Bruges, dans le nord de la Belgique, dimanche 14 mai pour visiter cette ville historique à pied mais aussi en barque grâce au canal qui ceinture la ville. Nous leur souhaitons bon voyage.

Santé

Don du sang

Les bénévoles de l'ADSB de Meaux accueilleront les volontaires au don de sang pendant la collecte organisée par l'Établissement Français du Sang (EFS) à **Othis**, **samedi 6 mai** de 9h à 13h dans la salle Agora, avenue du 8 mai 1945. Il est recommandé de ne pas être à jeun avant le don et de se munir de sa carte de donneur ou d'une pièce d'identité.

Vous souhaitez être bénévole ou connaître les différents centres de dons de notre région, consultez les sites www.adsb-meaux.fr ou www.dondusang.net.

Emploi / Formation

Située dans l'immeuble du grand Roissy au Mesnil Amelot **la société Nov-Facilities recherche un ouvrier polyvalent** (pour réparations ou petites modifications chez ses clients). Secteur d'activité : BTP/Construction. Fonction : ouvrier polyvalent/artisan. Expérience souhaitée : 5 ans et plus. Aucun diplôme demandé. Connaissances exigées : maçonnerie, carrelage, placoplâtre, relamping électrique, petite plomberie, petite serrurerie. Type de contrat : CDI à temps plein. Salaire : 1800€ brut. Véhicule de service à disposition (permis B obligatoire) et téléphone mobile de service. Mise à disposition d'outillage professionnel. Envoyez vite votre CV à contact@nov-facilities.fr

Environnement

Le SIGIDURS a réalisé courant avril, une vaste opération pour vous doter en bacs de collecte. Aujourd'hui, tous les emballages et papiers se recyclent ! Le SIGIDURS tient à vous remercier pour votre accueil et votre implication dans le geste de tri. La mairie ne fournit plus de sacs en papier pour les déchets verts.

Le SIGIDURS a livré 224 bacs d'ordures ménagères, 208 bacs d'emballages & papiers et 76 bacs déchets végétaux. Si vous n'avez pas encore reçu vos nouveaux bacs, appelez rapidement le numéro vert au 0800 735 736 du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Concours des maisons fleuries. La municipalité invite tous les Mesnilois (particuliers, commerces, hôtels, jardiniers...) à fleurir leur pavillon, balcons et fenêtres afin de participer au concours des maisons fleuries. Le jury passera fin juin. La participation des Mesnilois est essentielle pour que la commune puisse participer au concours départemental puis régional. La municipalité souhaite, en effet, décrocher une deuxième fleur. Rens. au 01 60 03 60 83.

Prochain passage des encombrants jeudi 18 mai. Ils devront être sortis **la veille après 18 heures** et disposés sur le domaine public, de manière à ne pas présenter de danger pour les agents de collecte ou les piétons.

En cas d'urgence

Commissariat de Villeparisis : 01 60 21 36 50

SAMU : 15

Pompiers : 18 (112 depuis un portable)

Emplacements défibrillateurs :

- accueil de la mairie
- groupe scolaire St Exupéry
- accueil de loisirs les Moussaillons
- gymnase
- salle polyvalente Maurice Droy
- vestiaire foot

Pharmacie de garde : téléphonez au commissariat de Villeparisis au 01 60 21 36 50

n° pratiques

Infirmières du Mesnil-Amelot : 07 88 46 44 67

Cabinet pédicure-podologue : 07 83 05 45 34

Cabinet ostéopathe : 01 60 35 57 24

Don du sang : www.dondusang.net

Urgences eau : 0 977 408 408

Urgences sécurité gaz : 0 800 47 33 33

Urgences enedis (ex ERDF) : 09 72 67 50 77

Collecte déchets ménagers (Sigidurs) : 0 800 735 736

Pas de **permanence juridique AVIMEJ** ce mois-ci